

Décision

Générale

colonial

Décision n° 671 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 671

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1965

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1965

Date du numéro
1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le chef de bataillon d'Infanterie de Marine Mayaudon Pierre, débarqué à Djibouti le 18 avril 1965, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 19 avril 1965, en remplacement du capitaine d'Infanterie de Marine Garbay Pierre, rapatriable. Cet officier assurera les fonctions : — de commandant en second de la Milice à compter du 16 mai 1965 : — de directeur du Foyer de la Milice à compter du 16 mai 1965.